

**Message du Conseil communal au Conseil général
du 22 février 2022****Octroi d'un crédit de travaux de CHF 156'000.00 TTC pour la construction d'un trottoir au chemin de la Bata à Estavayer-le-Lac**

1. Introduction

Le chemin de la Bata à Estavayer-le-Lac est fréquenté notamment par de nombreux enfants qui se rendent au Cycle d'orientation. Il a une largeur de 5.30 m à 5.60 m et ne dispose d'un trottoir que sur le quart environ de sa longueur (cf. Annexe I : plan de situation). Il apparaît ainsi bien nécessaire de le sécuriser sur son ensemble. La prolongation de ce trottoir fait d'ailleurs partie des mesures de sécurité routière que le Bureau de prévention des accidents (BPA) mentionne dans son rapport du mois de janvier 2021.

2. Description des travaux

Les travaux consistent en la réalisation d'un trottoir de 1.65 m de large en prolongation de celui existant, sur un côté de la chaussée et sur une longueur d'environ 140 m. Il sera franchissable et aura une bordure en ciment. Sa surface sera en bitume. Deux candélabres et des grilles de collecte des eaux, situés sur l'emplacement du futur trottoir, seront déplacés. Un muret de soutènement (longueur environ 4 m) sera aménagé à la hauteur de la parcelle 2801 RF. En outre, afin de satisfaire aux recommandations du BPA, les visibilitées le long du chemin seront améliorées par la taille de haies et des marquages au sol seront réalisés.

Des emprises de terrains sont nécessaires (292 m²) à la réalisation de l'ouvrage. Des accords préalables ont déjà été conclus (conventions) avec les propriétaires intéressés.



3. Coût des travaux

Le devis estimatif des travaux, établi par le Service communal de l'environnement, est le suivant :

Installation de chantier	CHF	5'000.00	HT
Démolition et démontage	CHF	9'000.00	HT
Travaux de génie civil	CHF	80'000.00	HT
Sous-total – Travaux génie civil	CHF	94'000.00	HT
Emprises de terrains, y compris frais du Registre foncier	CHF	32'000.00	HT
Géomètre	CHF	3'000.00	HT
Autorisation (permis de construire)	CHF	3'000.00	HT
Sous-total – Honoraires et frais	CHF	38'000.00	HT
Divers et imprévus 10 %	CHF	13'000.00	HT
Total HT	CHF	145'000.00	HT
TVA 7.7 %	CHF	11'165.00	HT
TOTAL TTC Arrondi	CHF	156'000.00	TTC

4. Financement

Le montant de CHF 156'000.00 TTC sera financé par les liquidités courantes ou l'emprunt, le cas échéant, au meilleur taux du marché. L'investissement sera imputé dans la rubrique 61500 (routes communales), sur une période de 40 ans au taux de 2.50 % par année, soit environ CHF 3'900.00 par année.

Les intérêts découlant d'un éventuel emprunt, pouvant actuellement raisonnablement être calculés à 2 %, seraient comptabilisés dans la rubrique 96100 (intérêts).

Les frais d'exploitation liés à cet investissement sont nuls du point de vue des infrastructures.

5. Conclusion

Le Conseil communal demande au Conseil général de bien vouloir accepter l'octroi d'un crédit de travaux de CHF 156'000.00 TTC pour la construction d'un trottoir au chemin de la Bata à Estavayer-le-Lac.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 16 décembre 2021.


Eric Chassot
Syndic

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL




Lionel Conus
Secrétaire général

Conseiller communal responsable : Joseph Borcard, Dicastère de l'environnement et de l'énergie

Annexe : - Plan de situation

Annexe I : Plan de situation

